



Conseil économique et social

Distr. générale
27 mai 2015
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Cinquième session

New York, 5-7 août 2015

Point 5 de l'ordre du jour provisoire**

Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

Évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale. Ce rapport est disponible uniquement dans la langue de l'original sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité est invité à prendre connaissance du rapport et à exprimer ses vues sur les mesures que doivent prendre les entités nationales et mondiales chargées de la gestion de l'information géospatiale pour favoriser la mise en place des meilleures pratiques, d'ensembles de modèles institutionnels, de mécanismes juridiques et de méthodes d'évaluation et de suivi en ce qui concerne la gestion de l'information géospatiale à l'échelle nationale.

Synthèse du rapport

À sa quatrième session, qui s'est tenue à New York du 6 au 8 août 2014, le Comité d'experts a adopté la décision 4/106, dans laquelle il a accueilli favorablement le rapport établi par le groupe de travail sur l'évolution des mécanismes institutionnels nationaux de gestion de l'information géospatiale, notamment le projet de mandat, le plan de travail et la feuille de route. Il a noté l'importance stratégique que revêtaient les mécanismes institutionnels nationaux, en particulier parce que les États Membres se trouvaient à différents stades de développement de leurs systèmes géospatiaux, et que les cadres institutionnels et les

* Nouveau tirage pour raisons techniques (9 juin 2015).

** E/C.20/2015/1.



orientations dépendaient de ces arrangements juridiques et budgétaires et des modèles de gouvernance qui différaient selon les pays. Il a invité les États Membres qui avaient déjà mené des activités de mise en œuvre relatives aux questions susmentionnées à se joindre au groupe de travail ou à donner des exemples de leurs expériences. Il a prié le groupe de travail de poursuivre ses travaux avec les États Membres et les entités régionales et internationales, et de rendre compte des progrès accomplis à sa prochaine session.

Le rapport contient des informations sur les travaux entrepris entre les deux sessions par le groupe de travail et ses trois équipes, dont les tâches étaient réparties comme suit : analyse des systèmes de production (équipe coordonnée par l'Espagne); structures de financement, systèmes de diffusion et modèles de politiques relatives aux données (équipe coordonnée par le Mexique); structure des organisations de gestion de l'information géospatiale et rôle des informations géographiques fournies à titre volontaire (équipe coordonnée par Singapour). Les travaux des équipes ont été axés sur l'analyse et la définition des meilleures pratiques dans les trois domaines de travail décrits plus bas.

Le rapport présente les conclusions des analyses des données obtenues grâce à quatre questionnaires mondiaux portant sur les trois domaines de travail : a) analyse du modèle de fonctionnement des mécanismes de gestion de l'information géospatiale; b) structure des organisations chargées de la gestion de l'information géospatiale; c) rôle de la population dans l'utilisation et la production de l'information géospatiale. Il contient en outre des propositions d'indices préliminaires pour l'évaluation des mécanismes institutionnels de gestion de l'information géospatiale et des questions pertinentes et la définition des meilleures pratiques.
